



FORMATIONS



CONTRACTUALISATION DE MARCHÉ

PRÉVENTION DES IMPAYÉS

Objectifs

Être capable de :

- Élaborer et modifier des documents pour éviter les déconvenues futures
- Connaître et comprendre l'intérêt d'un certain formalisme
- Mettre en place une méthodologie efficace de recouvrement de créances
- Connaître les procédures juridiques existantes

Public

Dirigeants de structures artisanales, commerciales ou libérales.
Créateurs ou repreneurs d'entreprises.
Conjoints des dirigeants.

Pré requis

Pas de pré requis

Durée : 14 heures (2 jours)

Moyens pédagogiques

Remise d'un support de formation

Exercices de mise en situation à partir d'exemples pratiques

Programme

Le devis comme document contractuel

Mentions obligatoires et facultatives

Les conditions particulières de vente

- Exemples de différents types de clauses, explication et intérêt
- Clauses spécifiques

La facturation

- Obligations de l'entreprise en matière de facturation

Prévention des impayés

- Procédures à mettre en œuvre en cas d'impayés
- Recours judiciaire: procédure d'injonction de payer

☎ 06 03 42 16 67

📍 La MEZERAÏ
35 450 MECE

✉ sophie.duwald@w-formations.fr

